

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

JEUNESSE ÉMERGENTE ET REPUBLICAINE DU
CAMEROUN

Unir -Agir-Bâtir

Tél : 697590599 / 675227489

E-mail : 237jerc@gmail.com /BP : 14488

Web: <https://www.jerc-officiel.cm/>

Jeunesse républicaine au cœur du développement

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

EMERGING AND REPUBLICAN YOUTH OF
CAMEROON

Unite-Act-Build

Phone: 697590599 / 675227489

E-mail : 237jerc@gmail.com / PO BOX : 14488

Web: <https://www.jerc-officiel.cm/>

Republican Youth in the heart of development



**DÉCISION N° 011 /2025/D/JERC/PDT/SG/ DU 26/07/2025
PORTANT SUSPENSION DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE JERC
POUR LE NYONG ET KELLE**

LA PRESIDENTE NATIONALE, FONDATRICE

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
- Vu la loi n°90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'associations au Cameroun ;
- Vu le Récépissé de Déclaration d'Association N° 22/027/RDA/L07/SASC du 09 Mars 2021 ;
- Vu les Statuts et le Règlement Intérieur de la Jeunesse Emergente et Républicaine du Cameroun ;
- Vu les nécessités,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Coordination Départementale JERC NYONG ET KELLE, est suspendue pour faute lourde jusqu'à nouvel ordre, suite à la correspondance N°0001/JERC/MINKA du 09 Juillet 2025, adressée à Monsieur le Ministre de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sans l'aval du Bureau Exécutif.

Article 2 : Les membres de cette coordination restent naturellement adhérents à la JERC, Coordination Régionale du Centre, et pourront participer ou mener des activités sous l'encadrement du Bureau Régional.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé de veiller à l'application de cette Décision qui sera enregistrée, puis publiée selon la procédure d'urgence de la JERC.

Yaoundé, le 26 Juillet 2025

La Présidente Nationale, Fondatrice

